

Chroniques suisses

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **2 (1956)**

Heft 21

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chroniques

Au pays de Vaud

par J.-P. Nicod

Visons et Jaquettes rouges.

Après l'inoubliable été 1956, il fallait aux Vaudois un forum « de sorte » pour commenter dûment le déluge. D'où l'animation connue par le Comptoir suisse, 36^e du nom, qui a réussi à battre ses propres records d'affluence. Sans doute — et l'on pouvait s'y attendre — les commerçants qui y tenaient stand n'ont pas sorti souvent leurs carnets de commandes. Car l'année a été dure pour le paysan, et une importante partie du gros volume d'affaires traité au Comptoir vient de la campagne. Cet automne, le paysan est tout de même « monté à Beaulieu », presque toujours avec sa moitié. Ils ont beaucoup regardé, mais peu acheté. Dame! lorsqu'on sollicite les subsides fédéraux pour pertes dues au gel, on ne va pas s'offrir des machines ultra-modernes dont l'achat souffre d'être renvoyé d'une année.

Après avoir longuement parcouru les stands agricoles, industriels, guigné un peu du côté du Canada, de ses visons et de ses policiers démontés en tuniques écarlates, et fait acte de présence au concours du petit bétail, Bolomey, ayant diplomatiquement laissé sa bourgeoise devant une machine à laver particulièrement perfectionnée, a tenu à effectuer son pèlerinage annuel à la « rue des Cantons », considérablement revue et augmentée depuis deux ans. Au hasard des dégustations chez les vignerons et des séances dans les pintes cantonales, il a successivement retrouvé Milliquet, son voisin du village, Leresche, avec qui il est un peu « de parent » par sa femme, Pillichody, de la III du 5, sur lequel on tombe régulièrement parce qu'il « fait » le Comptoir pendant quinze jours, et finalement Rochat, un de ces Combiers qui ont trouvé la combine, parce qu'ils sont à moitié paysans et à moitié horlogers (et, chose extraordinaire, la montre marche toujours quand les foins ne valent rien, et inversement). Conscient de sa chance, Rochat a payé la dernière bouteille de Calamin, et toute la tablée, une fois de plus, a longuement examiné les dessous mouillés de cet été lamentable : les blés gelés, ressemés, puis germant en « moillettes »; les foins qu'on a juste eu le temps de faucher avant qu'ils ne se noient; les pommes de terre, malades que c'en était une pitié; les fruits, irréguliers. Tout juste les regains qu'on a pu rentrer le jour du Jeûne...

Triste année, en vérité, mais Bolomey, ayant sorti sa rancœur et trouvé bien des soucis semblables et beaucoup de compassion, est sorti du Comptoir le cœur plus léger. Il faut de tout pour faire un monde, même des mauvaises années et des savants atomiques pour détraquer le temps. Il a retrouvé Eugénie qui, pour la forme, lui a glissé insidieusement :

— Alors, t'as été boire les bénéfices?

Elle n'a pas insisté, parce qu'elle avait, de son côté, beaucoup apprécié les meringues des Femmes abstinentes. Et Bolomey n'a pas relevé le gant, crainte de devoir avouer qu'au moment de la fermeture, il s'était fait refiler une caisse de bouteilles par le commis à Fonjallaz d'Epeses. Il sera toujours temps de s'expliquer à la livraison!

La Chaîne sur Saint-François.

Quelques semaines plus tôt, Lausanne avait vécu une bien étrange soirée. Les deux animateurs de la « Chaîne du Bonheur », convertie pour l'occasion en Chaîne internationale, Roger Nordmann et Claude Pahud, avaient alerté le public radiophonique — c'est-à-dire le pays tout entier — en faveur des victimes de Marcinelle. La Chaîne proposait à ses amis, notamment, de remettre leurs dons en espèces aux agents en faction à Saint-François. L'émission passa à 20 h. 40. Dès 9 heures, le « nombril » de Lausanne était embouteillé de la plus belle manière qui se puisse concevoir. A pied, mais surtout en voiture, toute la ville déferlait vers le mirador de l'agent de service, secondé par une escouade qui soulageait allègrement de leur superflu piétons et motorisés. Bientôt débordées, les « crousilles » officielles furent remplacées par les vastes poches des représentants de l'ordre puis, devant le flot montant des écus et des billets de tous formats, par... la caisse municipale à chiens crevés.

Ce fut là une manifestation bien émouvante de solidarité humaine et internationale — ce qui n'empêcha pas un humoriste de relever à haute et intelligible voix que « MM. les agents allaient certainement épuiser en cours de soirée leur provision annuelle de sourires et de remerciements! ».

A quoi l'un des policiers visés répondit tout de go :

— Si j'avais tous les soirs de la vie autant de fric dans mes poches, je ne m'amuserais pas à faire le guignol sur Saint-François!

En vrac.

Au moment où j'écris ces lignes, le cirque Knie est dans nos murs, pour la plus grande joie des enfants de tous âges que Lausanne compte en grand nombre, et pour le discret dépit des automobilistes, qui voient réduite d'une surface considérable la place de parking de la Riponne.

Jack Rollan, l'humoriste à la plume parfois trop tranchante, passe en tribunal à Montbenon pour avoir vertement critiqué les méthodes du directeur de la Maison d'éducation de Diesse. Le patron du « Bonjour » a certainement exagéré, mais la plainte dont il a été l'objet aura tout de même permis de découvrir que tout ne tournait pas très rond dans cette maison où l'on s'occupait plus volontiers d'infliger

Suisses

des corrections aux jeunes pensionnaires, que de les ramener consciencieusement dans le droit chemin.

L'Opéra de Rome attire les foules vers le théâtre de Beaulieu, et l'on fait cette constatation surprenante que maintenant que Lausanne possède un théâtre deux fois plus grand, il y va — au moins — deux fois plus de monde...

Enfin, du côté de Lavaux, les vendanges se préparent; septembre a été favorable au raisin, et si octobre veut bien le suivre, nous aurons l'an prochain une goutte rare, mais fine.

A la vôtre!

J.-P. N.

Le Billet Tessinois

par Elsa FRANCONI-PORETTI

Début octobre, le Tessin a eu sa foire : celle de Lugano qui avait été, dans ces dernières vingt années, la réincarnation de la grande Foire d'automne de jadis. La Foire qui autrefois fut le grand marché appelait chaque année sur les bords du Ceresio jusqu'à 2.000 têtes de bétail choisi et attirait toujours une foule énorme de vendeurs, acheteurs et curieux. Déjà au Moyen Age, Lugano était un centre commercial de premier ordre. Emile Motta, l'historien du Tessin, dans son précieux « Schedario » nous a laissé à ce propos une riche moisson de nouvelles. Selon beaucoup d'évricains, dès 879 (en 901 selon d'autres), on parlait d'un grand marché qui se tenait chaque année à Lugano. Dans les actes de la Commune, on retrouve en effet (notamment en 1487) une autorisation accordée « au Sieur Georgius de Larago de Porlezia de mettre banco » (installer un inventaire) à l'occasion de la Foire et en 1490 le Tribunal de Lugano avait émis une sentence contre les bourgeois de Mendrisio et selon laquelle seuls ceux de Lugano avaient le droit d'installer des inventaires sans demander une concession à la Commune. En 1513 — l'année même où les Cantons Souverains des terres qui forment aujourd'hui le Tessin accordaient à Lugano le privilège de tenir une Foire — celle qui de fait existait depuis des siècles, était définitivement reconnue et consacrée « d'antiquité séculaire ».

Un des épisodes les plus marquants dans la vie de la Foire de Lugano se rapporte à la concurrence sans merci de celle-ci et de la Foire de Giubiasco. En 1614 les Trois Cantons primitifs permettaient aux « Giubiaschesi » de tenir une foire le 9 octobre de chaque année et, si besoin était, de faire arrêter les marchands et le bétail qui descendaient le Cénéri vers Lugano. Les XII Cantons de leur côté, et pour concurrencer les « Giubiaschesi », accordaient solennellement à Lugano le droit de « tenir Foire » le 21 août de chaque année. Les représailles, les disputes,

les bastonnades qui s'en suivirent furent à l'origine de la suspension décrétée, entre 1620 et 1640, des marchés de Giubiasco et Agno alors très réputés, tandis que la Foire de Lugano continuait à prospérer.

Au cours de la première quinzaine d'octobre, le bétail de Suisse alémanique et des Grisons, très apprécié par les agriculteurs suisses et tessinois et par les paysans italiens aussi, descendait les cols du Gotthard, du Lukmanier et du Saint-Bernard jusqu'au lac de Lugano. Le voyage très long et fatigant de ce bétail de choix, s'accomplissait par relais et les pâturages et étables près du parcours étaient loués longtemps à l'avance par les Communes, les Corporations, les agriculteurs. La Foire se tenait sur la Piazza Castello (aujourd'hui Piazza dell'Indipendenza) mais étant donné son importance de plus en plus grande, elle envahissait peu à peu toute la région entre Molino Nuovo et Cassarate. Il y avait toujours une énorme participation d'acheteurs et de vendeurs. Les dialectes de la Suisse alémanique se mêlaient à ceux du Tessin, de Lombardie et du Piémont. Il y avait déjà une certaine préoccupation d'éviter au bétail le danger des épidémies et chaque tête d'animal subissait une visite vétérinaire. Le prix du certificat de santé allait à la Chapelle de Notre Dame des Grâces, « La Madonna delle Grazie », en ces temps et aujourd'hui encore sainte patronne de la ville.

La Foire était tellement florissante que son bénéfice permettait à la Commune de payer intégralement les frais de gestion pour toute l'année et les habitants de la ville se trouvaient ainsi délivrés d'impôts et de taxes. Temps heureux! Par la suite, il y eut une période d'arrêt complet de toute activité qui se poursuivit pendant de longues années, mais en 1933, par les soins d'un groupe courageux d'industriels et commerçants luganais, « la Fiera Campionaria di Lugano » reprit son activité. En 1937, elle devint Foire suisse de Lugano et son but était de présenter les produits du travail tessinois, tout comme le Comptoir suisse de Lausanne pour la Romandie et la Foire suisse des échantillons de Bâle.

De nos jours, elle subit à nouveau une crise sévère et malgré les nombreux projets, messages et rapports, elle n'a pas encore surmonté d'énormes difficultés de réorganisation et de financement nécessaires pour sa vie nouvelle. Il faut souhaiter qu'elle reprenne sous peu la place de choix qu'elle avait parmi les manifestations commerciales de Suisse. Les Tessinois du pays et ceux hors frontière le souhaitent de tout cœur.

E. F. P.

La rédaction du Messenger, ayant passé ses vacances au Tessin, a eu le plaisir de rencontrer M. et Mme Franconi, premiers rédacteurs du Messenger. Elle s'est assurée une chronique tessinoise régulière que Mme Franconi fera avec joie, et qui, sans aucun doute, réjouira tous les Tessinois de Paris.